

PERMANENCES DU CCAS – CENTRE SOCIAL « MONIQUE CULIÉ »



Ville de Revel
www.mairie-revel.fr

PERMANENCES DE L'ÉQUIPE DU CCAS

Adjointe au Maire en charge de la Solidarité
et des Affaires sociales

sur RDV

Travailleur social

lundi et jeudi : 9h30 – 12h sur RDV

Coordinatrice CLAS

(Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

lundi et jeudi : 17h – 18h15

Accès aux droits

du mardi au vendredi : 8h30 – 12h sur RDV

vendredi : 13h30 – 16h sur RDV

– Aide Sociale

– APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

– MDPH (Maison Départementale des Personnes
Handicapées)

– CMU (Couverture Maladie Universelle)

– ACS (Aide Complémentaire Santé)

– Téléassistance – SASPA (Service de l'Allocation de
Solidarité aux Personnes Agées)

– Plan Canicule / Grand Froid

SERVICE PETITE ENFANCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- accueil enfants et assistantes maternelles

lundi, mercredi et vendredi : 9h à 12h

- permanences administratives

lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 13h30 – 17h

mardi : 9h – 12h

Plus de renseignements au : 05 62 18 48 69

PERMANENCES D'ORGANISMES EXTÉRIEURS

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

permanences administratives – sauf vacances scolaires

mercredi : 8h30 – 12h et 13h30 – 16h30 sans RDV

CAF assistante sociale

3^{ème} mercredi du mois – SUR rdv au 06 11 15 13 01

Conciliateur de justice

le lundi sur RDV : 14h – 16h

Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD)

un vendredi tous les 2 mois : 9h – 12h sur RDV

CPAM de la Haute-Garonne (Caisse Primaire

d'Assurance Maladie) – sauf vacances scolaires

mardi et vendredi : 8h30 – 12h sans RDV

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du

Travail et des Handicapés)

4^{ème} mercredi du mois : 14h – 16h30 sans RDV

Sécurité Sociale des Indépendants

sur RDV au 06 60 09 42 90

S.A. Les Chalets, permanences locataires

3^{ème} jeudi du mois : 10h – 12h sans RDV

ATELIERS DU CENTRE SOCIAL

Atelier de français

lundi : 9h30 – 11h

Peinture sur soie

mardi : 13h30 – 16h45

Espace Famille

mardi 9h – 12h / mercredi 13h30 – 16h30

Peinture sur verre / tricot

mercredi : 13h30 – 16h45

Cours d'italien

mardi 14h30 – 16h / jeudi 9h15 – 10h45

Ateliers créatifs / couture

jeudi 13h30 – 16h30

Cours d'anglais

vendredi 9h45 – 10h45 / 10h50 – 11h50

Ateliers créatifs et/ou tableau 3D

vendredi 13h30 – 16h45

Divers ateliers peuvent être proposés. Pour connaître le
programme mensuel, consultez le site « www.mairie-revel.fr/fr/services/solidarite/centre-social.html »

Adhésion annuelle de 5 € pour les Revelois et les
habitants de la Communauté de Communes Lauragais-
Revel-Sorézois. Une participation peut vous être
demandée selon les activités. Pour plus de
renseignements, contactez-nous.

CCAS – CENTRE SOCIAL « MONIQUE CULIÉ »

Boulevard Jean Jaurès – 31250 REVEL

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Tél. : 05 62 71 32 71 accueil@ccas-revel.fr